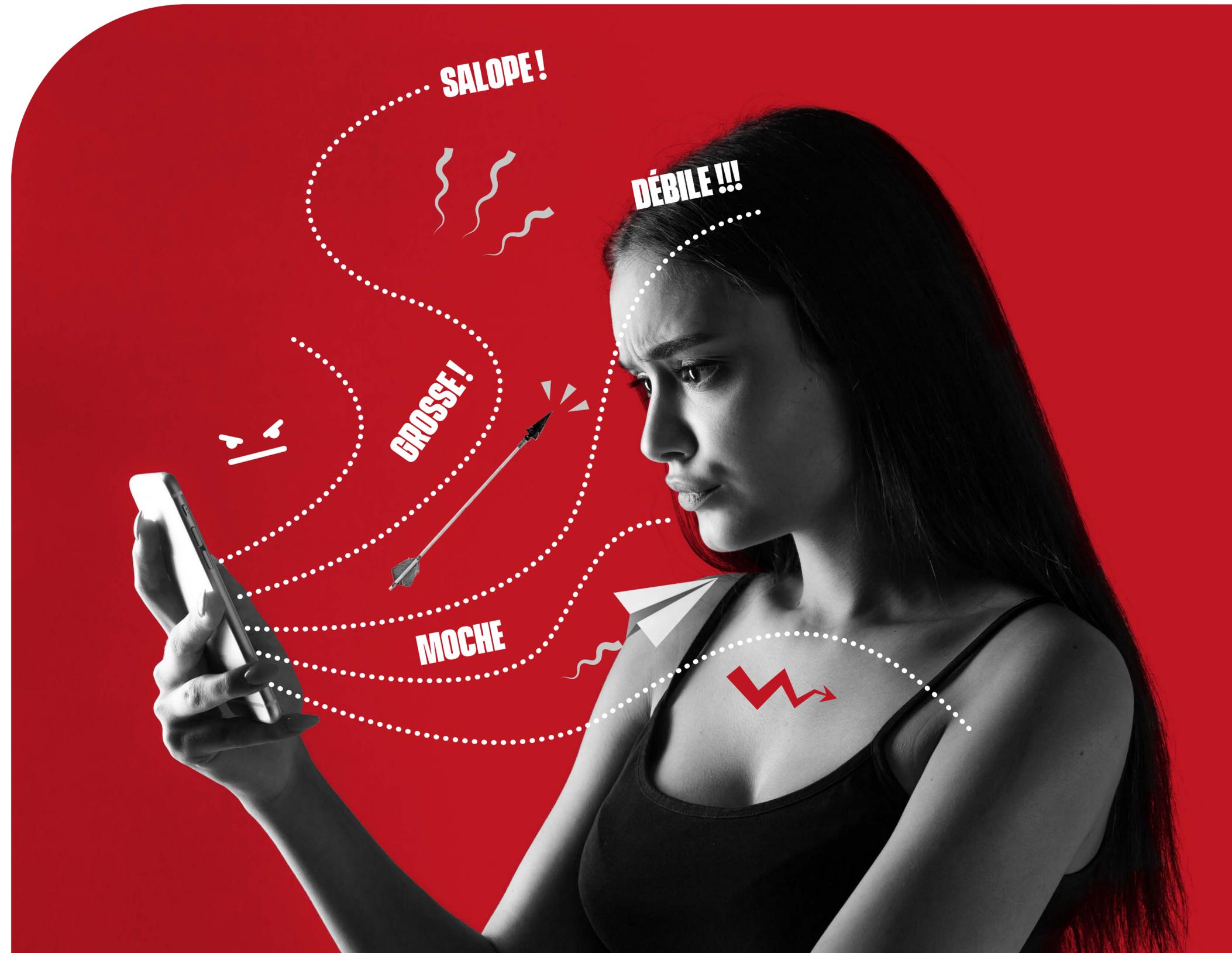


# INTRODUCTION

Internet et sa capacité à connecter les gens présentent de nombreux avantages. Toutefois, et comme la plupart des évolutions majeures de notre quotidien, cela comporte également des inconvénients. A l'ère numérique dans laquelle nous vivons, où nous partageons une grande partie de notre vie personnelle avec, parfois, de parfaits inconnus, **le cyberharcèlement est devenu chez les jeunes l'une des principales sources d'anxiété, pouvant avoir sur eux. elles un impact psychologique, émotionnel, et même physique.**

Pour combattre ce phénomène de cyberharcèlement, il faut d'abord le comprendre !



# DÉFINITION ET EXEMPLES

**Le cyberharcèlement est une forme de harcèlement moral mené par le biais des outils numériques.** Il peut avoir lieu sur les réseaux sociaux, les plateformes de messagerie, les plateformes de jeux en ligne, et les téléphones portables. Il s'agit d'un comportement répété, visant à effrayer, pousser à bout ou humilier ceux ou celles qui sont ciblés (définition établie par l'Unicef: (<https://www.unicef.org/eca/cyberbullying-what-it-and-how-stop-it>)).

Quelques exemples de cyberharcèlement :



Publier des photos ou des vidéos embarrassantes, dénudées, ou à caractère sexuel d'une personne sur les réseaux sociaux



Encourager l'automutilation ou le suicide



Divulguer des données personnelles



Publier des commentaires haineux ou propager des rumeurs sur quelqu'un



Se faire passer pour quelqu'un et publier de fausses informations personnelles



Proférer des menaces



Créer une page comportant des contenus haineux, blessants, ou des informations fausses sur une personne

# LES DIFFERENTS RÔLES QUE PEUVENT AVOIR LES JEUNES DANS LE CYBERHARCELEMENT

## LES JEUNES QUI HARCELENT

Il s'agit des personnes adoptant un comportement d'intimidation à l'encontre de quelqu'un, qui se traduit généralement par des actes de violence répétées pouvant être verbale, physique ou psychologique. Les harceleur.euse.s peuvent eux.elles-mêmes subir ou avoir subi des actes de violence ou de harcèlement, donnant lieu à ces comportements. Tout comme les victimes, les harceleur.euse.s ont aussi besoin d'être accompagné.es et sensibilisé.es par une personne de confiance afin d'adopter un meilleur comportement.

## LES JEUNES QUI SUBISSENT DU HARCELEMENT

Il s'agit des personnes ciblées par ces comportements d'intimidation. Les personnes considérées comme « différentes » des autres présentent souvent davantage de risques d'être victimes de harcèlement. Elles ont généralement besoin d'un soutien car elles ne savent pas comment réagir face à cette situation ni comment y mettre fin.

## LES JEUNES QUI ENCOURAGENT

Ils.elles ne sont pas à l'origine du harcèlement et n'en sont pas les meneur.euse.s, mais encouragent ces actes et y participent parfois.

## LES JEUNES QUI ALIMENTENT

Ils.elles ne participent pas directement aux actes de harcèlement, mais ils.elles alimentent ces comportements d'intimidation en riant au dépend de la victime, constituant ainsi un « public » pour l'auteur de ces actes.

## LES JEUNES QUI RESTENT EN RETRAIT

Ils n'encouragent pas la personne qui harcèle, et ne défendent pas non plus celle qui est harcelée. Il s'agit le plus souvent de personnes qui aimeraient aider mais ne savent pas quoi faire.

# QUE FAIRE SI TU ES VICTIME DE CYBERHARCELEMENT ?

## **PARLES-EN A UN ADULTE EN QUI TU AS CONFIANCE**

Même s'il peut sembler difficile d'aborder ce sujet, tes parents, tes enseignants, tes entraîneurs, les personnes travaillant dans ton école, peuvent t'aider à faire face au cyberharcèlement. Il n'y a aucune raison de rester isolé.e et d'en souffrir seul.

## **IGNORE-LE**

La personne qui harcèle cherche à attirer l'attention. Même si ton instinct te pousse à te défendre, ne rentre pas dans son jeu, car une réaction de ta part pourrait l'encourager et ne ferait qu'empirer les choses.

## **CONSERVE DES PREUVES**

Si cela est possible, fais des captures d'écran des messages dans lesquels tu es visé.e. La cyberintimidation étant un comportement répétitif, il est utile d'avoir des preuves, pour le cas où tu déciderais de le signaler.

## **SIGNALE-LE**

La plupart des plates-formes et réseaux sociaux ont des politiques claires en matière de harcèlement et suppriment les comptes diffusant des messages nuisibles. Si la personne qui t'intimide est un camarade de classe, signale-le à ton école. Si cette personne n'est pas un camarade de classe, mais une personne extérieure à l'école (que tu la connaisses personnellement ou non), tu peux contacter la police. Des lois contre le cyberharcèlement ou d'autres formes de violence similaires existent désormais dans la plupart des pays.

# CONSEILS POUR LES ENSEIGNANTS, LES PARENTS ET LES AUTRES ADULTES

## **OBSERVEZ**

Prêtez attention aux changements de comportement qui peuvent être le signe qu'une personne est victime de harcèlement (augmentation ou diminution de l'utilisation du téléphone, dissimulation de l'écran et refus d'en parler, isolement, baisse des notes, perte d'intérêt pour les activités) et recherchez-en les causes.

## **ÉCOUTEZ LA PERSONNE VICTIME DE HARCELEMENT**

Ne tirez pas de conclusions hâtives. Posez des questions ouvertes, laissez la personne dire avec ses propres mots ce qu'elle ressent, et aidez-la à obtenir le soutien dont elle a besoin.

## **SOYEZ PERSEVERANT**

Comprenez qu'il peut être difficile pour la personne d'avouer être victime de harcèlement, et que ce qu'elle vit ne cessera pas du jour au lendemain. Engagez-vous à mettre fin à cette situation et soutenez la personne victime de harcèlement de manière constante.

## **ABORDEZ LA QUESTION DU HARCELEMENT AVEC SON AUTEUR**

Il est important que la personne à l'origine des brimades comprenne pourquoi ses actes sont inacceptables et qu'elle sache que ce genre de comportement est pris très au sérieux. Travaillez également avec elle pour comprendre les raisons qui l'ont poussée à adopter ce comportement.

## **ABORDEZ LA QUESTION DU HARCELEMENT AVEC LES ELEVES "SPECTATEURS"**

Même si une personne n'a pas été victime ou auteur de harcèlement, elle peut en être affectée. Faites-en sorte que ces autres personnes se sentent en sécurité et apprenez-leur ce qu'elles peuvent faire si elles se retrouvent à nouveau face à cette situation.

# QUE PEUVENT FAIRE LES ENSEIGNANTS DANS LEUR CLASSE ?

## **MONTREZ QU'UNE SALLE DE CLASSE EST UN ENVIRONNEMENT SUR.**

Mettez à disposition des ressources en classe permettant aux élèves d'identifier, de réagir, d'éviter le cyberharcèlement, et informez-les des numéros de téléphone d'assistance qui existent.

## **INTEGREZ DES CONTENUS RELATIFS AU CYBERHARCELEMENT DANS VOTRE PROGRAMME SCOLAIRE**

Prenez le temps d'aborder directement le sujet de la cyberintimidation, mais trouvez également des passerelles entre le sujet et le programme que vous enseignez déjà. Quelle que soit la matière que vous enseignez, des liens sont toujours possibles à trouver, et ils ne demandent pas nécessairement beaucoup de temps de préparation.



## **INTERVENEZ RAPIDEMENT**

Si vous remarquez un comportement de (cyber)harcèlement, agissez immédiatement. N'attendez pas qu'un enfant victime d'intimidation ou quelqu'un qui en est spectateur vous demande de l'aide, car cette demande n'est parfois jamais exprimée.

## **OFFREZ UNE PROTECTION A LA PERSONNE VICTIME DE HARCELEMENT**

Veillez à préserver la vie privée de la personne victime de harcèlement et ne discutez pas de sa situation ou de son problème devant ses camarades de classe.

## **INCLUEZ LES PARENTS**

Organisez des réunions avec les parents de la personne victime, ainsi qu'avec ceux de l'auteur de harcèlement. Informez-les de ce qui s'est passé, de ce que l'école fait à ce sujet et de ce qu'ils peuvent faire pour soutenir leur enfant.

## **SURVEILLEZ LA SITUATION**

Ne supposez pas que les actes de harcèlement ont cessé uniquement parce que l'école est intervenue. Restez en contact avec la personne victime pour savoir comment les choses évoluent et si elle a besoin d'une aide ou d'un soutien supplémentaire.



# INFORMATIONS SUR LE PROJET

**#YouthAgainst Cyberbullying** est un projet international, financé par le *programme Erasmus +* dont la mise en oeuvre est coordonnée par l'organisation danoise *Forum for International Cooperation*, en partenariat avec la Fondation *Solidarna* (Croatie), *l'Initiative de Développement et de Coopération* (Serbie), la Fondation *Solidar* (Belgique), les *Cemea* (France), *Arci Liguria* (Italie) et *Alapítvány a Magyarországi Progresszív Gazdaságpolitikáért és Politikai Gazdaságtanért* (Hongrie). Le projet s'est déroulé sur une période de 2 ans, de septembre 2019 à Août 2022.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes au cyberharcèlement dans tous les pays partenaires ainsi qu'au niveau de l'UE, principalement par l'éducation des enfants et des jeunes. Au cours du projet, 5 jeunes ambassadeurs de chaque pays partenaire ont été sensibilisés par des experts au phénomène de cyberharcèlement, et ont été outillés pour diffuser et

partager leurs connaissances dans leurs pays respectifs, via des formations et des ateliers.

Au cours de la réalisation du projet, une plateforme en ligne et une application mobile ont été développées. La plateforme en ligne s'adresse aux adultes qu'ils soient parents, enseignants ou autre. Son objectif est de fournir des informations sur le cyberharcèlement et des outils pour traiter ce problème. L'application mobile quant à elle cible principalement les jeunes. Elle se veut être un outil éducatif interactif, et offre une expérience plus immersive par le biais de jeux et de questionnaires.

Si vous souhaitez en savoir plus, explorer notre plateforme en ligne ou télécharger notre application mobile, vous trouverez ci-dessous l'adresse de notre site. Vous pouvez également scanner le QR code disponible sur le site web <https://stop-cyberbullying.eu/>.

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

